

Marseille l'année dernière, Fontainebleau, Arcachon, la Drôme et les Écrins cette année : la (...)

Jean Baptiste

3 août 2026

Marseille l'année dernière, Fontainebleau, Arcachon, la Drôme et les Écrins cette année : la France brûle sous l'incendie de l'austérité de l'Union européenne



Jean Baptiste

Plus de 100 000 hectares brûlés entre le bassin d’Arcachon et Bordeaux, un feu majeur plus au sud dans les Landes, mais aussi simultanément dans l’arrière-pays du Var, et même dans le Parc des Écrins dans les Hautes-Alpes. La situation des incendies de forêt en France est catastrophique. Après quinze années de régime Macron, la France brûle. Ce n’est pas uniquement la conséquence d’un changement climatique et des suites de trois canicules records

depuis le mois de juin. De fait, si depuis les années 1970, en construisant un service public de lutte efficace contre les incendies, la France avait su réduire de beaucoup les grands incendies, c'est en mettant en place une stratégie efficace et réactive. C'est du reste le résultat de luttes politiques et syndicales qu'avaient alors su mener avec insistance le parti communiste français, notamment en Provence Côte d'Azur. Celle de l'extinction des incendies dans le premier quart d'heure. Une stratégie reposant à la fois sur un maillage de terrain, avec une présence importante de pompiers professionnels, des vigies de la défense contre les feux de forêts et des réserves communales, en lien avec une intervention rapide et massive aérienne. Celle-ci reposant sur les hélicoptères pour l'extinction des départs de feux, et sur le bombardement en escadrille par les Canadairs. Pas d'intervention de Canadairs rapides sur un feu naissant dans des conditions de sécheresse et de vent ? c'est un incendie majeur et potentiellement incontrôlable assuré. Un tel scénario catastrophe est prévu par les experts des services publics de l'Etat, que ce soit au ministère de l'équipement comme au ministère de l'agriculture. Les méga-feux ne sont donc pas une nouveauté en France. Il faut ici rappeler les incendies massifs de Rognac les Pennes-Mirabeau aux portes de Marseille en 2016, ceux de la Teste de Buch, ou de Martigues en 2022, sans parler en 2025 du feu incontrôlable qui a brûlé le massif des Corbières dans l'Aude durant 20 jours et sur 17 000 ha . Ou encore l'année dernière le feu catastrophique de Marseille (Lire notre enquête spéciale sur le sujet).

source, cartes et vidéos : <https://www.initiative-communiste.fr/articles/marseille-lannee-derniere-fontainebleau-arcachon-la-drome-et-les-ecrins-cette-annee-la-france-brule-sous-lincendie-de-lausterite-de-lunion-europeenne/>

C'est en pleine connaissance de cause qu'au démarrage même de l'incendie de Lège Cap Ferret, le ministre de l'intérieur Nunez, celui là même qui participait à réprimer à la matraque et la lacrymo les pompiers revendiquant des moyens en manifestant, a tenté de faire écran de fumée. Osant même déclarer qu'il n'y avait pas de problème de moyens de lutte contre les incendies en France. Une provocation sonnante comme un aveu. La France en est actuellement réduite à mendier l'aide internationale de la Roumanie, de la Croatie ou de la République Tchèque. Cela alors même que l'Espagne est elle aussi en butte à des incendies catastrophiques. Si on en est là, c'est que les moyens de lutte contre l'incendie se sont fortement réduits en France. Derrière cette réduction trois causes convergentes et bien identifiées :

l'austérité imposée par l'Union Européenne sous les ordres de la règle des 3% des critères de Maastricht. C'est pour cela et dans le cadre du semestre européen que le premier ministre Attal avait annulé 3 milliards d'euros de crédits, effaçant ainsi la commande de deux Canadairs pour renouveler la flotte.

la priorité budgétaire donnée de façon absolue aux augmentations de budgets militaires, multipliés par deux en cinq ans, ainsi qu'au financement à hauteur de plusieurs dizaines de milliards d'euros de livraisons d'armes au régime Zelenski en Ukraine. Ces crédits, financés par l'endettement l'ont aussi été par la reprise des crédits des collectivités, ou des crédits de la sécurité civile et plus généralement des crédits du ministère de la Transition écologique, fer de lance de la préparation du pays au changement climatique.

l'étranglement des budgets des départements dans ce contexte, qui sont les financeurs des services d'incendies et de secours, c'est à dire des pompiers. Entre perte d'environ un millier de camions de lutte, gel des salaires qui voient désormais les pompiers volontaires rémunérés sous le smic ; il y a désormais un manque massif de pompiers et d'équipements.

Un manque cruel de canadairs et d'avions : le coeur de lutte pour éteindre rapidement les incendies

Au début des années 1990, la France dispose d'une flotte de 12 Canadairs CL 215, en cours de renouvellement (1995 à 1997) par des CL 415 plus récents. Elle dispose également de 14 avions Tracker, et de 25 hélicoptères bombardiers d'eau.

Avec les vieillissements de la flotte de Tracker, la flotte se réduit dans les années 2000 (12 Canadairs CL 415) à 12 trackers, mais voit le nombre d'hélicoptères augmenter à une petite

trentaines. En 2010, avec les accidents de Trackers, obsolètes, 2 gros porteurs DASH sont achetés. Le nombre de trackers diminue à 8. Les hélicoptères progressent (35). En 2015, les Trackers sont retirés, le nombre d'hélicoptères augmente à une petite quarantaine. En 2020 la flotte de Dash a été complétée à 8 (en réalité 7 opérationnels). En clair la France dispose d'une douzaine de canadiens CL 415 désormais âgés de 30 ans, issues des commandes du début des années 1990, de 8 Dash acquis entre 2019 et 2023, mais a perdu 14 Trackers (utilisés de 1982 à 2019 mais non remplacés). et d'une quarantaine d'hélicoptères. Il faut ici rappeler que la force de frappe des canadiens c'est 6 mètres cube d'eau, une vitesse de plusieurs centaines de km/h et un approvisionnement rapide par écopage sur les plans d'eau. Les hélicoptères, n'emportent que quelques centaines de litres, sont moins rapides. Les Dash eux doivent se recharger sur des aérodromes spécialisés et sont principalement utilisés pour l'usage de produits retardants.

Dans notre enquête suite à l'incendie de Marseille en 2025, nous avons exhumé les conclusions d'un rapport parlementaire conduit notamment par LFI sur la question. Rappelons les principales conclusions que nous soulignions alors :

» les parlementaires dressent un bilan glaçant de la situation. « un vieillissement notable des avions » avec une situation critique des Canadiens, très limités en nombre, dont la moyenne d'âge est de 30 ans avec pour résultat une disponibilité insuffisante des appareils. Durant l'été 2024, certains jours aucun canadien n'étaient en état de voler. Plus grave encore, l'appareil n'est plus produit depuis 2015 et aucun programme de développement ou de renouvellement de l'appareil n'est porté par la France. Cela fait donc dix ans que le gouvernement sait que l'arme principale de protection des populations contre l'incident est en voie d'usure et qu'il n'a rien fait de concret pour y remédier. Ce n'est pas tout, le renouvellement des Dash doit être engagé dès maintenant au regard de leur durée de vie restante, mais ce programme n'est pas lancé. La situation matérielle très dégradée pèse en conséquence sur les personnels de la sécurité civile, mécaniciens et pilotes. Avec des conditions de rémunérations dégradées, comme c'est le cas dans l'ensemble des métiers du service public sous pression des dogmes austéritaires, l'attractivité de ces métiers, vitaux mais dangereux et contraignant est en berne. On se souvient d'ailleurs que Macron avait attendu la fronde des pilotes pour enfin engager le renouvellement en 2019 des 7 avions trackers, retirés en urgence de la flotte après de graves accidents.

(...) Illustrant les priorités réelles du régime Macron, le décret du 21 février 2024 pris par le gouvernement de M Macron, tout à sa priorité de satisfaire aux ordres de coupe budgétaire fixée par l'Union Européenne, a décidé carrément de l'annulation des crédits du programme budgétaire 161. C'est à dire qu'il a supprimé le budget destinée à l'acquisition des deux canadiens ! Et dans le contexte de guerre contre les services publics menées par le gouvernement Bayrou, avec le soutien du RN de Le Pen Bardella qui a soutenu son installation au parlement, rien n'est moins sûr de voir réapparaître ce budget. C'est que pour le même montant de 180 millions d'euros, Macron préfère acheter quelques missiles de croisières Scalp pour prolonger et étendre la guerre de l'OTAN en Ukraine. Ou une centaine de blindés pour ses gendarmes afin de mater des manifestations de gilets jaunes qui oseraient à nouveau lui demander des comptes jusque devant l'Élysée. Dans l'état, il n'y aura dans les conditions les plus optimistes pas de nouveau canadien avant 2032 !«

Dès ce mois de juin, la flotte a été extrêmement sollicitée. Notamment, les Canadiens ont dû être déployés pour éteindre l'incendie qui a brûlé près d'un quart de l'emblématique forêt de Fontainebleau au sud de Paris. En Ile-de-France, on n'avait jamais vu les Canadiens écopier leur eau sur la Seine. Mais dans le même temps, faute de moyens, dans la Drôme autour de Die, un incendie a été laissé à brûler durant près d'un mois. Avec 4400 ha de forêt brûlée, les conséquences pour l'environnement sont terribles. Déclenché par un orage le 24 juin, le feu est initialement stoppé par des Canadiens. Il reprend cependant la semaine suivante. À défaut de Canadiens disponibles, il n'y a que quelques Dash et leur retardant, des hélicos. Moins efficace, le feu dégénère.

De fait, sur les 12 appareils théoriques, les canadiens sur-sollicités par les feux sont largement

moins disponibles. Selon un document de la Sécurité civile consulté par l'AFP, cité par Le Dauphiné Libéré (22 juillet 2026), au mois de juillet 2026, seuls 8 des 12 canadais seraient opérationnels au quotidien. Le Monde dans un article du 25 juillet 2026 confirme « Les Canadiens sont très engagés depuis le début de l'été, donc il y a de la casse, des pannes. Depuis quinze jours, la disponibilité s'est cassée... ». Sur le terrain, nos confrères de Reporterre enquêtent et leur constat est simple concernant ce feu dans le Diois : « Le manque de Canadair à l'échelle nationale est vu localement comme l'une des raisons de l'ampleur de ce feu et du « sacrifice » inexorable du massif du Justin pour sauver d'autres sites en proie aux flammes au même moment dans le pays. Car en la matière, la doctrine d'intervention des pompiers est claire : la priorité d'intervention est donnée aux feux naissants et à la préservation de la sécurité des personnes et des biens. C'est la raison pour laquelle, mardi 7 juillet, alors que le feu prenait de l'ampleur, les Canadair attendus dans la Drôme depuis plusieurs jours ont été envoyés en Corse, pour éteindre l'incendie de Vero déclenché quelques heures plus tôt. »

L'efficacité des Canadiens n'est plus à démontrer. En Gironde, en journée le feu progresse en moyenne de 139 m par heure le jour, c'est 483 m la nuit quand les Canadiens sont indisponibles. Presque 5 fois plus vite. Si l'attention se focalise sur les Canadiens, c'est que sans eux, il est presque impossible par les seuls moyens au sol d'éteindre les incendies.

Ces Canadiens qui manquent aurait déjà pu être commandés si le régime Macron n'avait pas annulé les crédits pour en acheter deux, pour commencer.

Au Parlement, le président LFI de la commission des finances, Eric Coquerel, ou le député Legavre, très engagé pour la paix et la gabegie dangereuse des crédits de guerres, s'insurgent

Alors bien sûr, le gouvernement met en avant l'incurie du système capitaliste : l'industriel canadien produisant les Canadiens a mis à l'arrêt sa chaîne de production, dans l'attente d'avoir assez de commande pour finir de concevoir et commencer à construire un nouveau modèle d'avion. Démontrant au passage la dangerosité de ce système où nos éléments de sécurité les plus vitaux sont confiés « aux marchés ».

Cela n'est pas une excuse. La France dispose d'une industrie aéronautique complète. En l'absence d'offre, rien n'interdisait de concevoir, de produire, en adéquation avec les besoins urgents et vitaux ! Rappelons que les mêmes ont su multiplier les lignes de productions de canons Caesar, de blindés, de tanks, de missiles Scalp et Mistral pour alimenter le brasier de la guerre en Ukraine ! Ou encore acheter des blindés Centaures, armés de canons à eau et de mitrailleuses (une centaine d'exemplaires !) pour intensifier la capacité de répression des mouvements sociaux en France.

De même sans attendre, Airbus a développé un kit d'équipement des avions militaires A400m. Il a participé aussi à une étude d'homologation du bombardier d'eau amphibie russe Beriev 200, y compris en terme de remotorisation pour l'adapter au besoin de la France. Un avion efficace, acquis par l'Algérie qui l'utilise sur des terrains méditerranéens similaires à ceux de la France. Un avion plus capacitaire que le Canadair (50% de capacité d'emport en plus), immédiatement disponible, au rayon et à la vitesse d'action plus grande et donc qui aurait utilement complété les forces dans un contexte de multiplications des départs de feux simultanés. A l'étude au début des années 2020, le projet est enterré pour des raisons idéologiques : l'OTAN est en guerre contre la Russie et il est hors de question de leur acheter des avions, fussent ils aussi pacifiques que des avions pour les pompiers des airs. Pour les mêmes raisons, l'Espagne voit ses hélicoptères lourds russes cloués au sol alors que les flammes sont aux portes de Madrid. Une image symbolique mais inquiétante de cette folie guerrière qui dévore nos pays.

Au delà, on ne peut que constater l'effondrement technique et productif du pays, incapable de développer et produire des innovations techniques et industrielles pour la lutte contre l'incendie, alors que cela fait plus de dix ans que l'on sait que les territoires concernés par le feu de forêt seront la majorité des départements, et que la saison va tripler, de début juin à fin septembre. La Chine, elle, a déjà développé des porteurs de drones autonomes capables de participer à la lutte

réactive contre les feux naissants. Une technologie qui aurait sans conteste marqué son utilité pour stopper le départ de feu dans les escarpements de falaises du bois noir, au dessus de l'Argentière la Bessée dans le parc des Écrins. Des alpinistes ont bien essayé d'aller éteindre avec leurs pieds et l'eau qu'ils ont pu porter le départ de feu provoqué par un orage, mais faute de moyen aérien les pompiers n'ont pu intervenir. Résultat, 600 ha brûlés, un versant défiguré et des chutes de blocs de roches et des coulées de boue qui menacent comme au début du siècle les habitations. Ruinant un siècle de travail de restauration des terrains de montagne.

Là, le préfet des Hautes-Alpes, par maladresse ou se présentant comme un habile paratonnerre, a déclenché les foudres des habitants, en leur disant qu'il fallait attendre que la pluie vienne éteindre le brasier. Des habitants qui ont élu et réélu un certain Joel Giraud, ministre de la Ruralité de Macron, pavoisant sa commune de drapeaux ukrainiens pour inviter sa population à soutenir l'effort de guerre. La boucle est bouclée.

Un bilan terrible dans le Sud-Ouest : des centaines de milliers réfugiés face à aux incendies de forêt

Quatre départements français font face à des feux de forêt d'une ampleur exceptionnelle. La Gironde concentre de loin les dégâts les plus importants, suivie des Landes et du Var, ainsi que les Hautes Alpes.

L'incendie parti de Saumos, dans la forêt des Landes de Gascogne, près du bassin d'Arcachon, a pris une ampleur catastrophique. Au soir du 26 juillet, il a parcouru 42 000 hectares. Le chiffre a fortement progressé en 48 heures : il était encore de 32 700 hectares le 25 juillet. Les communes les plus touchées ou menacées sont Saumos, Le Porge, le Cap-Ferret (entièrement évacué), Marcheprime, Le Barp, Biganos, Mios et Cestas. Les fumées ont atteint la métropole bordelaise, provoquant une alerte à la pollution. Évacuations : plus de 220 000 personnes ont été concernées au total depuis le début du feu. Entre le samedi 25 et le dimanche 26 juillet, la préfète Sophie Brocas a ordonné 55 000 nouvelles évacuations préventives. Des habitants ont quitté la zone par la route et, dans certains cas, par bateau. Bâtiments : au moins 140 maisons avaient été détruites ou gravement endommagées au bilan du 25 juillet. Des sources consolidées évoquent plus de 200 bâtiments touchés sur l'ensemble du front girondin.

Dans les Landes, l'incendie parti de Biscarrosse s'est propagé vers Parentis-en-Born et Sanguinet. Au 25-26 juillet, il avait parcouru environ 3 500 hectares (certains bilans intermédiaires parlaient de 2 600 à 3 900 hectares). Communes concernées : Biscarrosse, Parentis-en-Born (entièrement évacuée) et Sanguinet (évacuation préventive). Évacuations : entre 30 000 et 40 000 personnes ont dû quitter leur domicile. Bâtiments : 110 à 120 habitations et bâtiments ont été détruits selon le préfet des Landes.

Dans le Var, l'incendie de Pontevès, actif depuis environ cinq jours, a parcouru 4 000 hectares (certains bilans intermédiaires indiquaient 3 250 hectares). Environ 2 000 personnes restaient évacuées au soir du 25 juillet. Des pluies étaient espérées dans la nuit du 26 pour aider à la fixation du feu. Aucun bilan précis de bâtiments détruits n'a été communiqué de façon consolidée pour ce secteur au 26 juillet.

Le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez a indiqué dimanche soir que 115 000 hectares avaient déjà été parcourus par les flammes en France depuis le début de la saison 2026, un niveau « totalement inédit » depuis les années 1970.

Des renforts nationaux et européens (Canadair croates, Air Tractor portugais, hélicoptères) ont été mobilisés. L'armée a été engagée, notamment avec le premier largage d'un A400M organisé principalement pour la communication, mais avec surtout le déploiement de ses unités de sécurité civile et du génie.

La matraque contre les pompiers, les blindés plutôt que les canadiens, Le Pen en soutien de Macron pour refuser de financer les SDIS

Depuis 2020, et particulièrement après les grands incendies de 2022, les sapeurs-pompiers

français (professionnels et volontaires) multiplient les alertes sur l'état de la sécurité civile. Leurs principales revendications, portées par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et plusieurs syndicats, portent sur trois axes : la rémunération, les effectifs et les moyens matériels.

Sur la rémunération, ils demandent une revalorisation significative des indemnités horaires des volontaires (encore souvent inférieures au SMIC horaire net pour les grades de base) et une amélioration des grilles salariales des professionnels. Ils réclament aussi une meilleure prise en compte de la pénibilité et des bonifications de retraite pour les volontaires. Sur les effectifs, la profession dénonce un sous-effectif chronique. Les pompiers réclament un recrutement massif de professionnels pour soulager les volontaires, qui assurent encore la majorité des interventions dans de nombreux départements.

Sur les moyens, ils demandent le renouvellement et l'augmentation de la flotte de véhicules, d'équipements de protection et surtout des moyens aériens (Canadair et Dash), jugés insuffisants face à l'intensification des feux de forêt.

Ces revendications se sont exprimées par des journées d'action nationales, des rassemblements devant les préfetures et des manifestations à Paris et dans plusieurs grandes villes entre 2021 et 2026. Certaines de ces mobilisations, notamment à Paris et à Lille, ont donné lieu à une très violente répression par les forces de polices. Chargés à la matraques, gazés, ciblés par des tirs de grenades et de lacrymogènes, les pompiers ont été littéralement violentés par le régime Macron et ses violences policières. Des scènes qui ont choqué une partie de l'opinion publique mais ont été peu relayées dans les médias.

Sur le plan budgétaire, l'opposition de gauche a à plusieurs reprises proposé d'augmenter la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) pour abonder le financement des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Ces amendements ont été rejetés. Le gouvernement s'y est opposé, et le groupe Rassemblement national de Marine Le Pen et Jordan Bardella a également voté contre, arguant du refus d'une hausse de fiscalité qui se répercuterait sur les assurés. Malgré les rares communiqués de soutien et les visites de responsables politiques RN aux congrès des sapeurs-pompiers, les pompiers constatent que du côté du RN, les Le Pen et Cie sont surtout mobilisés pour réclamer au quotidien des moyens pour une police de répression et de division, pas pour aider et financer les pompiers.

Au delà de la lutte, un problème d'aménagement du territoire : tout pour la spéculation immobilière et le tourisme

Ce ne serait pas se saisir complètement du problème que de ne traiter que de la lutte contre l'incendie. Car l'incendie de forêt, qui résulte à 90% de causes humaines (accidentelles pour l'essentiel, criminelles dans de rares cas), ne se déclare pas au hasard. Il est le fruit des choix d'aménagement du territoire. Départ de feux le long des zones urbaines, ou des routes. Dommages et victimes (en particulier les pompiers) lors que le feu de forêt rencontre les quartiers urbanisés. Et bien sûr dommage écologique majeur sur les espaces naturels.

Alors que le réchauffement climatique accroît le risque en multipliant les territoires concernés, en allongeant les périodes de risque, il y a un enjeu conjoint aux objectifs écologiques d'aménagement du territoire. Celui de prévenir l'incendie de forêt par le respect des règles d'aménagement.

Une politique qui suppose de déployer action gouvernementale, le volontarisme des moyens dans les services de l'État, que ce soit dans les directions départementales des territoires mais aussi à l'ONF.

Commençons par l'ONF : l'organisme de gestion des forêt et d'expertise des questions forestières subit une privatisation rampante. La logique comptable de ces dernières années a été exclusivement de valoriser la production de bois. Pour autant, l'ONF est indispensable pour conseiller les maires des communes exposée au risque d'incendie de forêt, au plus prêt du

terrain, pour la gestion des bois, des massifs, des garrigues. L'ONF est également indispensable pour appuyer le maire dans ses pouvoirs de police pour contrôler la bonne exécution des obligations légales de débroussaillage (OLD). À réaliser en bordure de zone urbaine, ou en bordure d'infrastructures de transports, celles ci permettent de limiter et ralentir le risque de propagation des départs de feu, et d'aider à la lutte en cas d'incendie. Faute de moyens, les contrôles sont symboliques, les exécutions d'office rarement pratiquées. Avec pour résultat une quasi absence de réalisation de ces OLD.

Sur le plan de l'urbanisme, alors qu'une dynamique positive était engagé avec le Zéro Artificialisation Nette, visant à cesser d'étendre l'urbanisme dans les espaces naturels, sous la pression des intérêts fonciers des plus riches, relayés par les réactionnaires de l'extrême droite, les services de l'État constatent le recul permanent de l'ambition en la matière. Et les directives ministérielles attendent que les préfets cessent « d'embêter » les maires avec ce principe pourtant si évident, dans le contrôle de légalité des documents encadrant l'urbanisme, les fameux plans d'urbanisme.

Échaudés par les feux de 2022, les inondations qui se succèdent, sous la pression des multinationales de l'assurance qui voient leurs coûts exploser, le ministère de l'Écologie a émis des directives visant à renforcer les règles de prévention avec les plans de prévention des risques naturels. Mais sans aucun recrutement, sans budget, et en gelant salaires et primes, les services exsangues font comme les pompiers : au mieux. Sans compter que l'idéologie anti service public, anti État, propagé par le gouvernement et ses amis de l'extrême droite ne facilite pas l'accueil de règle de prévention dont l'objet est de contraindre à la réalisation de travaux de sécurisation des constructions, et de renforcement de l'inconstructibilité au plus près des forêts.

Pourtant c'est bien cette absence de maîtrise de l'urbanisme qui explique les évacuations massives en Gironde. En faisant le croisement du périmètre touché par le feu d'après les images satellites d'une part, et celui des secteurs construits en forêt ou au contact de la forêt d'après les photos aériennes de l'IGN, on peut déterminer que le linéaire de maison au contact de l'incendie de forêt est dans la journée du 26 juillet 2026 de l'ordre de 80 km. Alors qu'il y a 2500 pompiers mobilisés pour défendre ces maisons contre l'incendie, on comprend que la bataille est impossible. Dans l'impossibilité de défendre les constructions, la préfète n'avait donc pas d'autre choix pour préserver les vies de tous que d'ordonner ces évacuations massives, provoquant près de 200 000 réfugiés face à l'incendie.

De fait, avec la multiplication des feux, un impératif s'impose plus que jamais, celui de la maîtrise de l'urbanisation. Une maîtrise qui est cependant mise à mal dans le système capitaliste par sa logique profonde, celle de la spéculation. Spéculation capitaliste sur le foncier, ou sécurité publique, le choix devrait d'évidence être celui de l'intérêt collectif. Le meilleur des appuis à donner aux pompiers est donc d'abord celui d'améliorer la résilience aux risques de nos villes et de leurs formes d'urbanisation.

Cette crise démontre par ailleurs l'importance de la République Une et Indivisible. Ce sont des pompiers de l'Oise, du Pas-de-Calais, de Marseille et d'ailleurs qui viennent ici intervenir et renforcer le secours dans les Landes, dans les Hautes-Alpes ou en Gironde. Un principe de solidarité à l'opposé même de ceux qui veulent diviser, selon le principe de la subsidiarité qui est celui de l'égoïsme, rejoignant le slogan bien connu de l'extrême droite « on est chez nous ». A ce titre, l'aménagement du territoire ne saurait relever des seules décisions (et donc intérêts) locaux, puisqu'il engage la solidarité nationale. Pour les secours, comme pour l'indemnisation à venir des sinistrés, financée par l'ensemble des assurées de France.

L'historique des incendies de forêt en Gironde et dans les Landes : des précédents de grands feux massifs

Contexte et début du XXe siècle

La forêt de pins maritimes a été massivement plantée au XIXe siècle pour assainir les landes et stabiliser les dunes. Elle a toujours été sensible au feu : écobuage traditionnel des bergers, locomotives à vapeur, et plus tard l'extension de la pinède elle-même.

À la fin du XIXe et au tournant du XXe siècle, plusieurs grands feux sont déjà documentés (ex. : Saint-Jean-d'Illac en 1891 avec 11 morts ; plusieurs dizaines de milliers d'hectares en 1893 et 1898). Le début du XXe siècle s'inscrit dans cette continuité, avec des moyens de lutte encore artisanaux (contre-feux, seaux, branches de pin, etc.).

L'historique des feux de forêt en Gironde et dans les Landes (massif des Landes de Gascogne) depuis le début du XXe siècle est marqué par une vulnérabilité structurelle de cette immense pinède (environ 1 million d'hectares, première forêt cultivée d'Europe occidentale), des périodes de crises majeures, puis une forte modernisation de la prévention après 1949, et un retour de grands incendies au XXIe siècle sous l'effet du climat et de la fréquentation humaine.

La grande crise de 1937-1949

Entre 1937 et 1949, plus de 450 000 hectares (plus de 40 % du massif) sont parcourus par les flammes. La Seconde Guerre mondiale aggrave la situation : entre 1943 et 1944, environ 200 000 hectares brûlent (près d'un cinquième de la surface totale), laissant le massif dans un état critique.

Une ordonnance de 1945 rend obligatoires les associations de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) sur l'ensemble du périmètre des Landes de Gascogne. Les techniques traditionnelles se révèlent insuffisantes face aux grands feux.

L'incendie de 1949 : le « feu du siècle »

C'est l'événement le plus meurtrier de l'histoire des feux de forêt en France.

Départ : 19 août 1949, vers 13-15 h, à la scierie Píton (lieu-dit Le Murat) à Saucats (Gironde), probablement d'une cigarette.

Propagation : favorisée par plusieurs années de sécheresse, des températures élevées et un vent violent. Le feu progresse vers Cestas, Le Barp, Marcheprime et Mios.

Bilan : environ 50 000 à 52 000 hectares parcourus en une semaine (dont 25 000 à 28 800 ha de forêt). Sur l'ensemble de l'année 1949, le massif totalise environ 131 300 hectares brûlés — un record jamais égalé en France métropolitaine.

Victimes : 82 morts (agents des Eaux et Forêts, pompiers bénévoles, habitants mobilisés, 23 militaires du 33e régiment d'artillerie de Châtellerault, et le maire de Saucats). Le 20 août, un retournement de vent crée une « tornade de feu » qui piège les secours. Le 24 août est déclaré jour de deuil national.

Cet incendie redessine la gestion du massif : création d'un réseau dense de pistes DFCI, de pare-feu, de fossés d'assainissement, de points d'eau, professionnalisation des moyens de lutte, et séparation progressive entre prévention (associations DFCI) et extinction (sapeurs-pompiers).

Seconde moitié du XXe siècle

Grâce au dispositif DFCI (des dizaines de milliers de kilomètres de pistes, tours de guet, points d'eau), les surfaces brûlées moyennes diminuent fortement malgré de nombreux départs. Les grands feux deviennent plus rares :

Juillet 1989 : 3 800-3 900 ha entre Le Porge et Lacanau.

Avril 1990 : 5 300-6 000 ha d'un feu parti près de Bordeaux jusqu'à Carcans (Médoc).

D'autres épisodes notables dans les années 2000 (ex. : 1 500 ha à Carcans-Hourtin en avril 2002, après la tempête de 1999).

XXIe siècle : fréquence élevée et retour des grands feux

La Gironde est le département français qui compte le plus grand nombre de départs de feux (moyenne d'environ 677 par an entre 2001 et 2021). Les surfaces brûlées restent cependant généralement faibles (moyenne 694 ha/an sur la même période) grâce à l'attaque rapide. Les causes sont à 90 % humaines (accidents, imprudences, malveillance ; la foudre est minoritaire). Les périodes critiques sont le printemps (végétation sèche de l'année précédente) et l'été.

Événements marquants :

2012 (Lacanau, 630 ha), 2015 (Saint-Jean-d'Illac, 560 ha), 2017 (Cissac-Médoc, 1 075 ha), 2020

(Captieux, 450 ha).

Été 2022 : plus de 32 000 ha brûlés en Gironde (principalement Landiras 12 000-20 000 ha et La Teste-de-Buch 7 000 ha). Évacuations massives, mais aucune victime. C'est le plus grand sinistre depuis 1949.

Années récentes (2025-2026) : de nombreux départs, avec des feux significatifs en 2026 (notamment Saumos et Biscarrosse, plusieurs milliers d'hectares et évacuations importantes).

Évolution et enjeux actuels

Le système DFCI (environ 43 000 km de pistes, milliers de points d'eau, surveillance, débroussaillage obligatoire) reste l'un des plus performants d'Europe et limite fortement les surfaces brûlées en conditions « normales ». Cependant, le changement climatique (sécheresses plus intenses et plus longues), les peuplements jeunes et denses après les tempêtes de 1999 et 2009, et l'augmentation des interfaces habitat-forêt et du tourisme accroissent le risque de feux de grande ampleur.

En résumé, depuis 1900 le massif est passé d'une gestion empirique et de crises catastrophiques (surtout 1937-1949) à un modèle de prévention structurée très efficace, qui a toutefois montré ses limites face aux conditions extrêmes de 2022 et des années suivantes.